

1- **Participation citoyenne** : quels mécanismes de consultation et de participation citoyenne mettez-vous en place pour associer les habitants au processus décisionnel municipal ?

Tout d'abord pour chaque projet/sujet qui touche les Aixois (réfection de route, de chemin, construction/rénovation d'un nouveau bâtiment, ...) des experts, des associations, des riverains, des Aixois seront en charge de présenter le projet/sujet d'une manière concise afin d'être proposé aux Aixois. Trois mécanismes seront alors mis en place lors de la consultation des Aixois sur des projets/sujets visant la commune d'Aix :

- Pour faire face à « l'illétrisme numérique », chaque projet pourra être consulté sur papier, et chaque contribution pourra être consignée d'une façon manuscrite dans les mairies annexes qui reprendront leur mission d'instance de proximité, comme relais des Aixois de chaque quartier
- Chaque projet sera disponible sur une plateforme liée au site internet de la commune d'Aix. Chaque Aixois pourra y avoir accès afin de contribuer anonymement, mais de façon sécurisée avec un code afin d'éviter toute manipulation.
- Chaque projet / sujet ainsi soumis fera l'objet d'une publication des contributions et d'un rapport rédigé et concis à la disposition des Aixois.
- La délibération finale, après présentation en Conseil Municipal, sera fonction des conclusions du rapport.

2- **Inondation** : suite à l'état de catastrophe naturelle déclaré en 1993, des études et des travaux étaient préconisés afin de réduire le risque inondation. Rien n'a été fait. Quels sont vos projets ? Seriez-vous d'accord pour instaurer un moratoire sur l'augmentation de l'urbanisme tant que la réduction du risque inondation sur Puyricard n'est pas effective ? Etes-vous favorable à un PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) pour le secteur de « Puyricard/Touloubre et ses affluents » comme il en existe un sur l'Arc à Aix ?

Nous sommes plusieurs sur la liste Aix Animaliste à habiter Puyricard et certains ont eu des dégâts suite aux dernières inondations. Dans les mesures à mettre en place très rapidement, il faut redonner au syndicat des eaux un mode de fonctionnement optimisé. De plus, il faut redonner à Puyricard les armes écologiques pour aider la terre à absorber les précipitations qui ne feront que s'accroître dans le futur, succédant à de longues périodes de sécheresse. Ainsi :

- Plantation massive de haies en bordure de chaque parcelle, de chaque champ et le long des routes, avec mise en place des permis de végétaliser pour chaque Aixois qui souhaiterait planter des végétaux sur l'espace public
- Restauration et creusement de fossés et caniveaux, pour certains malheureusement comblés
- Curage des fossés
- Campagnes de nettoyage des bords de route afin d'éviter que les débris fassent barrage à l'écoulement des eaux
- Respect de la non artificialisation des sols en zone agricole et naturelle, afin de laisser à ces zones la possibilité d'absorber l'eau.

Au niveau réglementaire, un PPRI permettra d'éviter les constructions sur les zones sensibles, qui doivent rester des zones tampons, non impactées ni par des constructions, ni par du bétonnage, ni globalement par une artificialisation des sols.

Le moratoire sur l'extension du nombre de logement et de constructions doit exister à Puyricard pour retrouver un équilibre non seulement concernant la problématique du risque inondation, mais pour faire face à une surutilisation des infrastructures routières qui sont, en l'état actuel, non adaptées à l'augmentation soudaine de la population.

### 3- Urbanisme :

*a. Le foncier agricole : depuis les années 1970, le plateau de Puyricard s'est beaucoup transformé. Environ 1000 ha de terres agricoles ont été urbanisées. Le PLU actuel prévoit d'augmenter encore cette captation. En effet, les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) 15, 16 et 20, aux abords du village, à elles seules, urbanisent des dizaines d'ha. Les OAP 4 (La Calade) et 5 (Célony) ajouteront encore de l'urbanisation. Quels sont vos engagements à propos de ces projets et cette captation du foncier agricole ? Allez-vous modifier le PLU et ces OAP et pérenniser ce qui reste de terres agricoles ?*

Ce point fait référence au point précédent. Moins il y aura de terres agricoles, plus Puyricard sera soumis à des conséquences graves des présents et futurs épisodes climatiques extrêmes. Aussi, ce sont pas des terres agricoles sans autre précision dont il faut parler ici. Ce sont des terres agricoles de qualité : respectueuses de l'environnement, apportant à Aix de quoi manger, n'empoisonnant pas les riverains (cf. les « pisseurs volontaires » et les résultats du glyphosate dans leurs urines ...). Aussi, comme développé précédemment, les terres agricoles doivent être bordées, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture et les agriculteurs, de haies champêtres et sans utilisation de pesticides et d'herbicides à proximité des riverains. La distance de sécurité sera appréciée au travers de commissions avec des représentants de la municipalité qui défendra la santé de ses habitants. Des cultures bio seront privilégiées sur les zones péri-urbaines.

Le PLU devra être modifié en conséquence afin de garder à Puyricard / Célony sa destination agricole, constituer une sorte de «grenier» pour nourrir la population Aixoise, privilégiant ainsi culture bio et locale, tout en accroissant la biodiversité de nos campagnes. Les Aixois ne devraient, dans ces conditions, que mieux respirer. La population des petits mammifères sauvages et des oiseaux ne devraient que mieux se porter, ainsi que les insectes, entre autres réserve de nourriture pour nombre d'auxiliaires indispensables à la vie humaine.

*b. Les infrastructures : les immeubles et lotissements se multiplient depuis quelques années et les infrastructures n'ont pas changé pour autant : réseau routier saturé, réseaux des eaux pluviales insuffisants, manque cruel de parkings... Qu'envisagez-vous de faire à ce sujet ?*

Ce point est traité dans nos réponses précédentes. C'est d'ailleurs la preuve que sur un sujet, il convient d'avoir une vue globale et non cloisonnée des problèmes et des solutions. Pour résumer :

- Moratoire des constructions à Puyricard
- Rénovation du réseau routier MAIS en privilégiant des revêtements SILENCIEUX (le plateau de Puyricard est sonore), CLAIR (pour limiter l'accumulation de chaleur), et avec des équipements visant à réduire la vitesse et à la faire respecter.
- Mise en place de réelles pistes cyclables/piétonnes et continues sur chaque tronçon principal, afin de permettre des déplacements doux
- Organisation différente du parking à Puyricard, en fonction du « hub » des bus
- Pression forte afin que les aménagements visant à fluidifier le trafic à Célony soient réalisés au plus vite afin d'éviter le passage des voitures sur la RD14 ou RD14A qui ainsi contournent la montée de Célony et l'éternel bouchon (si les aménagements sont réalisés sur la RD14 et la RD14A, visant à faire respecter une vitesse de 50km/h sur ces 2 axes, les automobilistes ne trouveront pas ce passage suffisamment avantageux. Idem pour la route du Colonel Bellec).

### 4- Transports :

- a. *Les bus : comment adapter la desserte à l'urbanisation grandissante et augmenter la qualité de service (flexibilité, gabarit des bus adapté aux routes, fréquence, étendue des horaires la nuit...)?*

La qualité de service passe par plusieurs décisions :

- Possibilité de mettre son vélo dans les bus (de nombreuses villes ont déjà agi en conséquence)
- Possibilité de voyager avec son animal (même s'il n'est pas dans une caisse ou un sac) dans un bus
- Utilisation de bus de moyenne capacité pour s'adapter à la desserte de villages comme Couteron (selon les pics de circulation), donc flexibilité des types de bus à utiliser
- Mise en place d'un « hub » avec transfert immédiat au centre de Puyricard, afin de choisir entre liaison directe et rapide vers Aix ou desserte locale de l'hôpital par exemple
- Extension des horaires de nuit avec desserte par des bus électriques silencieux de faible capacité et gabarit, mais incluant un espace vélo et animaux, du centre de Puyricard, puis transport à la demande (TAD) à partir de ce « hub ». Transport jusqu'à 2H du matin environ.

- b. *Comment pensez-vous favoriser les modes de transport autres que la voiture solo (auto-partage, transports collectifs, vélo, marche) ?*

La mairie d'Aix pourra mettre en place son application covoiturage, mais le plus important sera de susciter auprès des entreprises d'un même quartier l'utilisation par leurs salariés et leur service des ressources humaines, l'utilisation de cette application. Un agent sera en charge de la transition vers le covoiturage.

L'auto-portage doit être favorisé au travers de l'inscription sur internet ou de visu à ce service. C'est un service de particulier. En effet, il ne nous apparaît pas opportun, pour l'instant, d'investir dans des voitures partagées, sauf au travers d'un fournisseur, suite à un appel d'offres, qui consentirait à fournir ce service. Le coût pour la municipalité doit être maîtrisé. Ce sujet méritera une véritable étude sur le retour d'expérience des villes qui l'ont mis en place afin d'éviter les écueils notamment financier.

Comme abordé précédemment, l'objectif est que chacun puisse utiliser son vélo pour se rendre au travail, puisse faire ses courses ou se promener, sans risque, ou du moins en limitant d'une façon importante le risque d'accident. Idem pour la marche. Les accotements des routes à circulation intense doivent être revus pour être accessibles aux humains et aux animaux. De même que des passages afin de permettre aux animaux sauvages de passer sans se faire écraser doivent être construits : crapoducs par exemple, corridor vert et autres équipements. Un environnement plus favorable à la marche et au vélo ne pourra qu'engager les Aixois à plus les utiliser et donc à diminuer la pression sur les infrastructures routières.

## **5- Equipements :**

- a. *Puyricard présente un net déficit d'équipements collectifs de loisirs ou sportifs. Tout loisir nécessite de se rendre à Aix ou à Venelles en voiture individuelle (pas de transport transverse ni la nuit). Comment pensez-vous améliorer cette situation ?*

Le déficit à Puyricard est important pour les loisirs nécessitant des infrastructures lourdes ou coûteuses. Il reste qu'il y a un terrain de sport. Cette situation reste insatisfaisante en l'état, mais ce sont les transports en commun qu'il faut favoriser, les liaisons directes vers le Val de l'arc où la majorité des infrastructures se situent. Aussi, avec le « hub » des bus à Puyricard, une liaison directe fréquente en journée « mercredi, samedi, dimanche et vacances scolaires » permettra de relier Puyricard au Val de l'Arc (passage par l'autoroute). Pour la soirée, ce sont les TAD (transports à la demande) qui prendront le relais.

Il faut envisager également un espace récréatif sécurisé par les chiens, à Puyricard. Nombreux sont les propriétaires d'animaux qui aiment se promener le long du canal, par exemple, mais les chemins pour se promener, en toute sécurité, chiens non attachés, sont rares. D'autant que dans les forêts autour de Puyricard, le risque de la chasse

est présent et rend dangereuse toute promenade entre septembre et février minimum, soit au moins 6 mois de l'année. Certains chiens ne peuvent être en liberté sans s'échapper. Un espace grand, clôturé, où les chiens pourraient s'ébattre sans entrave est un projet qui tient à cœur à Aix Animaliste. Cet endroit doit être considéré également aussi un lieu d'échange, d'information, de rencontre entre les propriétaires d'animaux et futurs propriétaires d'animaux. Il sera possible alors de transmettre des informations sur l'identification, l'alimentation, le dressage, la stérilisation, ....

- b. Pouvez-vous rétablir les services publics sur Puyricard comme ils fonctionnaient avant : police municipale, démarches administratives et mariages effectués en mairie, services sociaux, maintien du bureau de poste ?*

Notre souhait est qu'une antenne de la Police Municipale revienne à Puyricard, comme c'était le cas il y a quelques années. Les incivilités récentes tiennent néanmoins plus de la médiation, et de la mise à disposition de locaux et d'espaces ludiques à disposition des jeunes, ceci dans chaque quartier (et pas seulement à Puyricard), qu'à la répression. Ce sont surtout des équipes de nuit de Police Municipale qu'il faut renforcer car beaucoup d'incivilités ont lieu le soir ou la nuit et un seul équipage ne peut faire face au déluge d'appels au secours.

Comme écrit précédemment, les services publics de proximité doivent le rester, afin de garder un lien entre les services publics et les Aixois. Ainsi les mariages pourront être à nouveau célébrés en mairie annexe, sous réserve de la disponibilité des adjoints. Pour ce qui est de la Poste et malgré une activité qui se réduit comme peau de chagrin, il est inconcevable de s'en séparer à Puyricard. Cette place est le centre névralgique du village et la Poste un service public important. Malheureusement la concurrence des livraisons de colis dans des commerces avec des horaires d'ouverture plus large et des facilités de parking plus importantes, font que la Poste de Puyricard a perdu de nombreux clients. Aux Puyricardiens aussi de la refaire vivre.

- c. Pouvez-vous envisager de modifier le déploiement du service des jardins afin que les missions d'entretien des voiries, fossés, et cours d'eau soient au moins aussi prépondérantes que l'entretien des ronds-points ?*

Ce point rencontre un développement précédent : l'entretien des voiries, des fossés et des cours d'eau est essentiel. Le service jardins doit se doter de moyens humains supplémentaires afin de veiller à un entretien régulier. Mais il serait envisageable également de voir avec les riverains de chaque route qu'il puisse aider à l'entretien régulier, si il le peut physiquement. En effet, comme vous le savez, il faut que toutes ces mesures entrent dans un cadre budgétaire. Annoncer des mesures pour ensuite ne pas les respecter ne serait que répéter les erreurs de nos prédécesseurs. Le budget des municipalités, du fait de la perte de certaines compétences, a diminué. Il serait peut être temps de retrouver des gestes et des habitudes qui avaient lieu dans les temps plus anciens. Notamment « l'entretien » des abords de sa propriété. Nombreux sont les Aixois qui s'y attellent mais ils ne sont pas encore assez nombreux.

L'éducation à la propreté est aussi un point important : ne pas jeter ses poubelles par la fenêtre par exemple, veiller à ce que sa poubelle soit bien fermée ... A Puyricard, le mistral joue de sacrés tours et les fossés sont pleins de déchets divers et variés (pour avoir nettoyé plus d'une fois sur 1 km la route du Puy Sainte Réparate, vous seriez surpris de ce qu'on y trouve ... cf. les actions du Centre Socio-Culturel Marie Louise Davin qui organise 2 fois /an des campagnes de ramassage de déchets).

Les ronds-points doivent être des refuges de biodiversité suffisamment grands (sinon les animaux sont écrasés rapidement par les voitures) et peuvent améliorer l'image de Puyricard mais ils ne sont les seuls lieux sur lesquels le service jardins doit intervenir.

## **6- Environnement :**

- a. La biodiversité : elle est mise à mal par l'urbanisme effréné constaté sur Puyricard. Cela entraîne la destruction de milieux végétaux (arbres et arbustes) qui abritent une faune importante (oiseaux, insectes, petits animaux, chauve-souris et autres). Avez-vous un plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de notre territoire ?*

Une fois de plus, nous avons répondu précédemment à cette question. Pour résumer sur ce point précis :

- Plantation massive de haies champêtres et végétalisation importante des espaces naturels
- Installation de nichoirs pour oiseaux et de lieux de vie pour hérissons
- Aménagements routiers pour les animaux sauvages (y compris à certains endroits des radars anticollision)
- Sauvegarde des zones tampons de la Touloubre
- Information des Aixois sur la sauvegarde des chauve-souris et hérissons
- Poursuite des campagnes de stérilisation et identification des chats errants
- Création d'un dispensaire afin de stériliser, soigner, identifier les animaux des personnes démunies

*b. Qualité de vie : proposez-vous un programme de protection de l'environnement et de développement durable ? Quel est votre programme pour améliorer la qualité de vie des habitants ?*

Ces mesures ici exposées contribueront à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. En effet, la qualité de vie tient, entre autres, à la **réduction forte des nuisances sonores, olfactives, visuelles**, à l'**accroissement du panel des modes de transport** visant à fluidifier les déplacements, à la **réduction des déchets**, à l'**accroissement de la biodiversité** et de la **qualité de l'air**, et à l'**insertion réussie des animaux dans la vie des Aixois**. En effet, du fait de leur acceptation dans les transports en communs, de la facilité pour les promener en toute sécurité, de la réduction du nombre de chats errants et de l'amélioration de la santé des animaux, voire de leur expansion en ce qui concerne les petits mammifères sauvages et les oiseaux, le bien-être humain, fortement lié au bien-être animal, ne pourra que s'accroître.

Ce sont des décisions de bon sens, prises par des décideurs politiques sans couleur partisane (car le Parti animaliste n'est lié à aucun parti « classique »), qui permettront aux Aixois de se démarquer et de gagner en bien-être, dans une société qu'ils auront à cœur de créer, plus juste et plus démocratique.